

# Principes d'inclusion dans les clubs sportifs

Les clubs sportifs inclusifs développent des structures dans lesquelles tout le monde peut participer à la vie sportive et associative sur un pied d'égalité. L'inclusion n'est pas une action isolée, mais un processus évolutif qui touche différents domaines de la vie quotidienne du club.

## La roue de l'inclusion

Afin de rendre ce processus visible et compréhensible, Swiss Inclusive Sport a développé la roue de l'inclusion<sup>1</sup> comme outil d'orientation. La roue de l'inclusion (voir illustration 1) montre quels facteurs, sur lesquels les clubs sportifs peuvent agir, influencent le processus d'inclusion. Cela se reflète par exemple dans la manière dont les offres d'entraînement sont structurées et adaptées, dans la clarté des informations fournies sur les offres ou dans la manière dont la diversité est vécue au sein du club.

La roue de l'inclusion sert d'instrument d'analyse et de planification. Elle aide les clubs à réfléchir à leur travail en matière d'inclusion, à définir leurs priorités et à planifier les prochaines étapes de leur développement. Elle crée également un langage commun pour les échanges internes au sein du club et pour la collaboration avec les spécialistes de Swiss Inclusive Sport.

## Facteurs influençant le processus d'inclusion

Les facteurs d'influence suivants donnent une indication des domaines dans lesquels les clubs sportifs peuvent promouvoir l'inclusion. Selon le club, l'offre et la situation initiale, différents axes prioritaires peuvent être pertinents.

### Statut des membres, droits et devoirs

Tous les membres font partie du club sur un pied d'égalité et ont les mêmes droits et obligations (p. ex. participation à l'AG). Les statuts et les règlements pertinents sont élaborés, adaptés et adoptés par les membres en conséquence.

### Conditions financières de participation

Des conditions financières équitables et transparentes s'appliquent à tous. Si nécessaire, des possibilités de financement complémentaires ou compensatoires sont prévues afin de permettre la participation de chacun, indépendamment de la situation économique individuelle des participant-e-s.

### Visibilité de l'offre

L'offre est facile à trouver et est communiquée de manière compréhensible (par exemple via

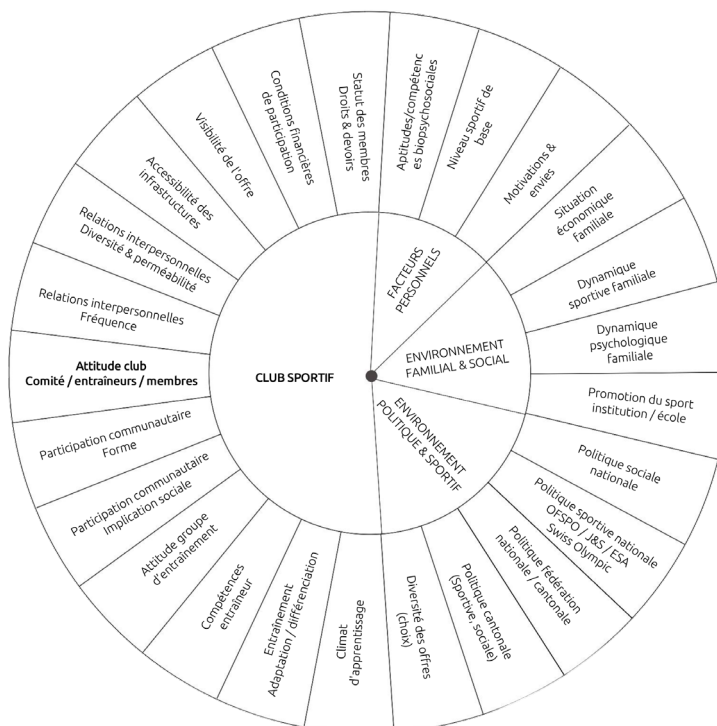


Illustration 1 : Roue de l'inclusion - facteurs décisifs pour le processus d'inclusion

<sup>1</sup>La roue de l'inclusion a été initialement développée dans le contexte du sport inclusif avec des personnes en situation de handicap.

le site web du club ou d'autres canaux d'information). La communication est claire, simple et adaptée au public cible. Les informations sur l'accessibilité de l'offre et sur les mesures de soutien concrètement mises en œuvre sont visibles, par exemple en ce qui concerne la qualification des coachs, les formats d'entraînement adaptés, l'encadrement personnel ou les formes de soutien dans le cadre de l'entraînement. L'offre fait partie de la communication régulière du club sportif et le groupe cible est informé de l'offre sportive.

### **Accessibilité des infrastructures**

L'accessibilité des infrastructures est influencée par des conditions cadre architecturales, organisationnelles et politiques. Même si les clubs n'ont qu'une influence limitée sur ces conditions, ils examinent les possibilités existantes pour faciliter l'utilisation des infrastructures. Les informations pertinentes relatives à l'accessibilité sont communiquées de manière claire et transparente.

### **Relations interpersonnelles**

Un club sportif inclusif crée les conditions cadre qui favorisent les rencontres régulières et les relations interpersonnelles variées. La manière dont l'offre est organisée et mise en œuvre influence le degré d'implication des participant·e·s et la fréquence et la diversité des contacts sociaux qui se créent. Grâce à des formes d'entraînement ouvertes, des activités communes au sein du club et des possibilités d'échange délibérément conçues, les clubs peuvent promouvoir de manière ciblée la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à une communauté.

### **Attitude au sein du club – comité, coachs et membres**

Le club adopte une attitude ouverte et inclusive, soutenue par le comité directeur, les coachs et les membres. Afin de poursuivre le développement, il est possible de mettre en place un groupe de travail ou une commission compétente chargé(e) de coordonner, accompagner et soutenir le processus d'inclusion au sein de la communauté.

### **Attitude au sein du groupe d'entraînement**

Les groupes d'entraînement participent à l'offre

sont informé·e·s de manière active et transparente sur le processus d'inclusion et sensibilisé·e·s à ce thème. Les coachs veillent consciemment à instaurer une dynamique de groupe valorisante et à promouvoir le respect mutuel.

### **Participation communautaire (forme et implication sociale)**

Tous les membres sont les bienvenus à toutes les manifestations sociales, telles que les tournois du club, ou en tant que supporters ou assistants lors des matchs de championnat des différentes équipes. Le club permet diverses formes de participation active aux événements et aux autres activités associatives et crée des conditions cadre qui favorisent la participation en fonction des possibilités individuelles.

### **Compétences des coachs**

Les coachs disposent de solides compétences techniques dans leur discipline sportive. Sur cette base, ils sont aidés par des formations initiales et continues, des supervisions ou des offres de conseil afin d'adapter les entraînements au plus près des besoins de chacun. Outre les connaissances techniques, les compétences sociales et personnelles (par exemple l'ouverture d'esprit, la capacité à communiquer, la bienveillance, l'empathie) jouent également un rôle central dans un cadre d'entraînement inclusif.

### **Adaptation et différenciation de l'entraînement**

Les séances d'entraînement sont conçues de manière à tenir compte des différents niveaux et à permettre à tous de participer. Les coachs personnalisent les exercices autant que possible tout en veillant à maintenir une bonne dynamique de groupe. Pour ce faire, des ressources humaines et matérielles suffisantes sont prévues (par exemple, des assistants ou des aides).

### **Climat d'apprentissage**

L'ambiance d'entraînement doit favoriser les échanges entre les participant·e·s et permettre à tous de participer tant sur le plan sportif que social. Le club prône l'inclusion et encourage une atmosphère bienveillante entre tous les participant·e·s.

---

**Vous avez encore des questions ou vous souhaitez vous lancer immédiatement dans la mise en œuvre ? Nous nous réjouissons de votre prise de contact.**

Adressez-vous directement au **Service spécialisé de votre région** ou à notre bureau :  
Swiss Inclusive Sport, **info@inclusivesport.ch**